LE CLOCHER

BULLETIN PAROISSIAL
DE CAUDAN

Y a d'la joie…

N° 353 FEVRIER 2011

Seigneur,
cela n'arrive pas tous les jours,
je sens la présence de ton amour.
Aujourd'hui,
j'ai envie de danser, de chanter,
et mon cœur bondit de joie.

Ce n'est pas un feu de paille,
mais une braise intérieure
dont une brise légère parfois,
en fait jaillir une flamme.

Aujourd'hui tant de merveilles
m'arrachent à mon sommeil :
j'ai vu reculer la maladie
et un ami reprendre vie.
J'ai vu s'arrêter la guerre
qui a ensanglanté la terre.
J'ai vu se relever un quartier
que l'on avait tant décrié.
J'ai vu soulager la misère
par l'action et la prière.

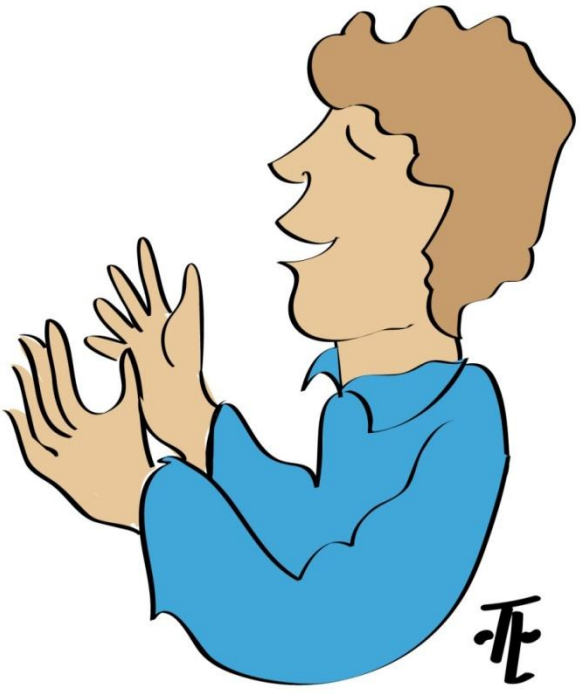

Ce sont autant de brises légères
qui soufflent sur la braise
du feu qui couve en moi
pour en faire danser la joie.

Bernard HUBLER – « Prier la Vie »

LA JOIE - C'EST QUOI ?

ou

Rubrique de l'Actualité

Dans son éditorial de « *La Croix* » du 31 Décembre 2O1O, Dominique Quinio a voulu adresser des vœux de joie, soucieuse que lecteurs et journalistes puissent « *repérer au travers des difficultés les raisons de croire en une solution, et de savoir mettre en lumière les hommes et les femmes qui agissent pour construire cet avenir meilleur* ».

Vœux de joie qui ressurgissent dans le cahier, *Forum et débats*, du même quotidien sous le titre : « Minuit entre angoisse et espérance ». A l'intérieur de ce cahier au titre parlant, nous découvrons ce magnifique texte d'une femme pasteur, appelée auprès d'Antoinette qui se meurt à l'hôpital par une froide nuit d'hiver. C'est Marie, sa seule amie et devenue sa seule famille, qui l'a faite appeler. Elle raconte : « *Bonsoir Antoinette, lui dis-je. Je prends sa main. Elle est si douce cette main. Ses doigts, faiblement tentent de faire pression sur les miens. Nous sommes bientôt Noël, alors je choisis de lui lire à voix haute le récit de la naissance de Jésus dans l'Évangile de Luc (Luc 2/11) :* ***Aujourd'hui dans la ville de David vous est né un sauveur, qui est le Christ, le Seigneur****. C'est là que je vois naître une larme dans le regard fixe d'Antoinette… trace de vie que l'on aurait pu oublier.* »

Trace de vie et de joie qui s'offre à nous tous si nous faisons l'effort de bouger, avancer même dans la nuit froide, et s'exposer au regard du monde, à ses cris et ses pleurs, ses bras tendus, ses sollicitations, répondre à ses appels et avec eux, renaître.

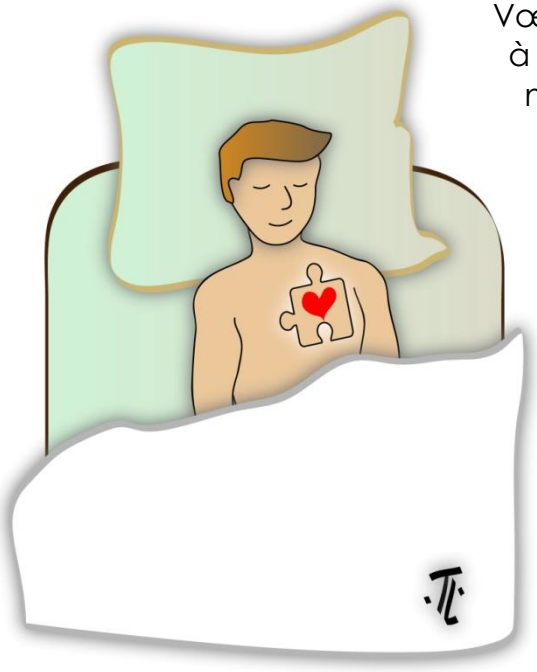

Vœux de joie, souhaiter la joie, c'est l'invitation à sortir de chez soi. La joie, don fait à la vie, mais don qui demande notre adhésion. Il ressemble un peu, pardonnez-moi la comparaison, au don d'organes. Auparavant toute personne n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus de donner ses organes était considéré comme donneur potentiel. C'était la loi Caillavet de 1976. Aujourd'hui le consentement au don n'est plus implicite et doit avoir fait l'objet d'une déclaration explicite des personnes de leur vivant. Axel Kahn rappelle cela dans son livre : « *Un type bien ne fait pas ça* ». C'est que la joie, c'est aussi des convictions. Elle n'éclate pas comme

un beau feu d'artifices pour retomber en traînées multicolores éclairant un moment notre ciel ; mais après !

Kahn m'a entraîné encore plus loin dans la comparaison, quand quelques pages après, sous le titre, *L'homme en pièces détachées*, il fait ce constat : « *une nouvelle tendance cependant se dessine : le don d'organes par des donneurs vivants* ». Comment ne pas devenir donneur, accepter la greffe, faire de la générosité de chacun, non pas chaque fois un ensemble de pièces détachées, mais dans la rencontre, l'écoute, l'amitié, en faire un souffle de vie qui dépasse nos iniquités, font notre unité, nous responsabilise et pérennise nos joies ?

La vraie joie n'est pas dans la distribution sans fin de cadeaux, distribués à droite et à gauche et que certains revendent sans retenue. Elle n'est pas plus dans l'empressement de l'enfant ne sachant plus où donner de la tête, disparaissant sous un monceau de papiers d'emballage multicolores et ne devenant plus qu'une pièce de plus au milieu du puzzle. La vraie joie ne demande pas d'avoir le sou pour combler ses désirs ou pallier ses manques. La vraie joie est de transformer ses attentes en s'impliquant, non pas spectateur mais acteur.
Un don qui élargit nos cœurs aux dimensions de l'autre et nous ouvre au bonheur de la rencontre dont Dominique Quinio témoigne en fin de son éditorial : « *De l'année écoulée, trois images peut-être (d'autres choix sont possibles) disent cette joie, sans occulter le tragique où elle s'enracine : le film rappelant le martyre des moines de Tibhirine et leur message de fraternité, diffusé à l'heure où s'exaspèrent les tensions entre chrétiens et musulmans ; la force d'hommes emmurés vivants dans une mine chilienne, capables de faire front ensemble, sans se douter qu'on viendra un jour les délivrer ; une femme de grande dignité, Aung San Suu Kyi, enfin rendue à la liberté en Birmanie. Souhaitons-nous mutuellement moins de noirceur sur l'horizon du monde et de telles personnalités pour l'éclairer de leur simple lumière.* »

La joie : un don qu'Alexandre Jollien s'est plu aussi de retrouver dans l'abbé Pierre, tout à son plaisir de l'avoir un jour rencontré et de nous le rapporter dans son dernier livre : *Le philosophe nu*. « *Le saint homme m'a ébloui lorsque j'ai eu la joie de le rencontrer. Interrompant notre entretien mon portable s'est mis à sonner. J'ai répondu, embarrassé. Le père a attendu puis a lâché :* ***Moi je n'ai fait qu'une concession à la modernité : ça !*** *Et il a brandi sous mes yeux son dentier.*
Vivifiante, libre et tonique ironie : la sainteté ne peut être que drôle ! Réjouissons-nous ! L'abbé Pierre : voilà bien un être totalement dépouillé, offert et donné à l'autre. »

Qu'ajouterais-je pour vous dire aujourd'hui, il en est encore temps, bonne année ? Rien, rien que d'être, et entre autres choses, être drôles. Au moins quelquefois.

Pierre LOOTEN – 13 janvier 2011

Histoire de notre Paroisse

Depuis le 17 août 1907, la Paroisse de Caudan s'était séparée de celle de Lanester. Les responsables paroissiaux caudanais avaient déjà préparé quelques projets et attendaient cet instant favorable pour investir en toute indépendance et dans l'unique intérêt de « leur clocher »… ainsi l'ouverture d'une école de garçons était souhaitée depuis longtemps, et les premières démarches ne tardèrent pas : le 7 avril 1908 l'association « La Providence de Caudan » fut créée dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901. Elle avait pour but « d'entretenir dans la Paroisse de Caudan, des œuvres scolaires et postscolaires, de procurer à ces œuvres des locaux, des maîtres et maîtresses et tous autres moyens de faire l'instruction et l'éducation des enfants » ; son bureau était composé de M. Guillerme Président, Jean Marie Le Héno vice président, Jean Louis Penhouët trésorier, Guillaume Le Déaut secrétaire, et Joseph le Portz membre (toutes anciennes familles Caudanaises…).

L'association comprenait des membres bienfaiteurs, honoraires et adhérents. Ils devaient verser une somme correspondante dès leur entrée dans l'association et verser ensuite une cotisation annuelle. Ces statuts furent enregistrés à Pont-Scorff le 21 avril 1909.

Il fallait tout d'abord acheter le terrain et « le 18 avril 1909 ont comparu par devant M. Jean Marie Lucas, notaire à Kerentrech Caudan, M. Jean Marie Guillerme et Madame Marie Louise Le Floch son épouse demeurant ensemble au Laymat, lesquels, ont par ces présentes, vendu avec garantie solidaire de tous troubles, à l'association La Providence de Caudan une parcelle de terre... ».

Cette parcelle de terre était composée d'une petite pépinière qui semblait occuper l'ancien emplacement de l'ancien chemin du bourg à St Séverin et d'une autre parcelle sous culture. Ces terrains étaient la propriété de M. Guillerme, le Président de l'association qui achetait…

Les terrains étaient auparavant propriété de familles nobles, les Guyot de Salins d'Auray, La Vallée de La Gillardière, De Longuau et Porquat de la Coullerie…

Les travaux purent commencer et deux ans plus tard l'école fut ouverte ; elle comprenait deux classes avec plusieurs divisions en raison d'un effectif important… ainsi, dans les premières années d'après guerre (mais la situation n'avait guère évolué) Monsieur Offrédo avait 52 élèves dont 32 qui apprenaient à lire et 10 qui ne parlaient que Breton, ces derniers après quelques jours, ne voulaient plus revenir, ne comprenant rien ils ne faisaient que pleurer… on devine les difficultés ! Il n'y avait pas de cantine bien sur et la plupart des jeunes ne rentraient pas à midi : ils se contentaient d'un casse-croûte (pain et lard) ou pour les plus aisés, d'une soupe chez les commerçants du bourg. L'hiver, il fallait allumer le poêle bien avant les cours et bonjour la fumée !... En 1945 donc, l'abbé Clovis le Priol était le directeur, vicaire instituteur. M. Eugène Harnois fut appelé en renfort…

La photo ci-dessus date des années 1953 (1954 ?), l'abbé Le Priol a quitté Caudan et a été remplacé par l'abbé Désiré Le Picot, les années ont passé ! Il figure avec son groupe de Cœurs Vaillants St Pierre, M. Eugène Harnois à gauche et Madame Offrédo (Yvonne Bouric) à droite.

Jacques Pencréac'h

LES SAINTS QUI GUERISSENT dans le MORBIHAN

D'après des extraits tirés du livre : « *Les saints qui guérissent en Bretagne* » (tome 1) d'Hipollyte Gancel aux éditions Ouest-France.

Sainte Apolline - 9 février - *Dentition*

La vie d'Apolline (on rencontre parfois la forme Appoline ou Apollinie), généralement présentée comme une jeune vierge, doit davantage à la légende qu'à l'histoire. Originaire d'Alexandrie, elle fut victime des cruelles persécutions romaines en raison sans doute de son attachement à l'église dont elle assurait l'entretien. Des tortionnaires appliquant l'ordre de l'impitoyable Decius (empereur de 249 à 251) lui fracassèrent les mâchoires, brisant toutes ses dents. Ils allumèrent ensuite un bûcher et menacèrent de l'y jeter si elle n'acceptait pas de reconnaître leurs dieux. Pour toute réponse, elle s'élança dans les flammes et fut brûlée vive. La légende précise que, tandis qu'on lui détruisait les mâchoires, elle aurait adressé à Jésus cette prière : « Que tous ceux qui feront mémoire avec ***dévotion de l'intensité de la douleur que j'éprouve ne ressentent jamais ni douleurs de dents, ni*** *douleurs de tête. » Un ange lui serait apparu pour lui signifier que sa prière était exaucée.*

La légende transmise de génération en génération explique le pouvoir thaumaturgique que l'on prête à la sainte. Sainte Apolline (Appoline) est ainsi invoquée en divers lieux de Bretagne pour la guérison des maux de dents et singulièrement lors de la pousse douloureuse des premières dents chez le nourrisson.

(…) Il semble que le nombre de lieux de culte soit plus important dans le Morbihan.

A Lanouée (canton de Josselin), la statue de la sainte (XV^{ème} siècle) est exposée dans le prieuré-cure de Pomeleuc, dit chapelle Saint-Mélec, où les pèlerins viennent l'invoquer.

A Languidic (canton d'Hennebont), dans la chapelle Notre-Dame des Grâces (anciennement chapelle Sainte-Apolline), sise à Lambézégan, on invoque toujours la sainte pour les problèmes dentaires. La clé peut être obtenue dans le voisinage, mais une large fente pratiquée dans la porte permet de déposer les demandes et les fonds destinés soit à sainte Apolline, soit à Notre-Dame des Grâces.

A Pontivy, le groupe en pierre polychrome (XVI^{ème} siècle) représentant le martyre de la sainte est disposé dans la chapelle Notre-Dame-de-la-Houssaye. On vient toujours demander le soulagement des maux de dents (clé à proximité).

http://fr.topic-topos.com/image-bd/martyre-de-sainte-apolline-pontivy.jpg

A Quéven (canton de Pont-Scorff), le culte semble peu vivant en dépit de la présence d'un groupe intéressant dans l'église paroissiale.

A Saint-Gérand (canton de Pontivy), dans la chapelle Saint-Drédeno, un groupe comparable reçoit de semblables visites. Là aussi, on peut allumer des cierges.

A Treffléan (canton d'Elven) la sainte est très vénérée. Elle a sa statue (groupe du XVIIe siècle dans l'église située « rue Sainte-Apolline ». Une fontaine existe toujours où l'on avait coutume d'aller se rincer les dents.

La confiance en sainte Apolline est si grande en certains lieux de Bretagne (dans la région de Louvigné-de-Bais (canton de Châteaubourg), en Ille-et-Vilaine, par exemple) que, faute de connaître un lieu de culte proche de leur domicile, les mères ont pris l'habitude d'adresser leurs demandes par courrier au presbytère de SAMATAN (32 130), dans le lointain département du Gers.

Dicton : Jour de Sainte-Apolline renfrogné, c'est trois beaux mois d'été qu'elle nous a gardés.

Fleurir en liturgie :

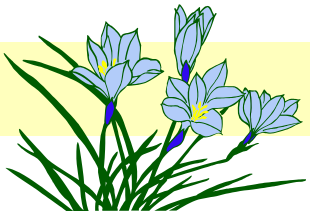

Fleurir l'accueil

En cette année dédiée à l'accueil dans nos églises morbihannaises, comment ne pas nous intéresser à ce lieu extrêmement important qu'est l'entrée de notre église ?

En admirant une église, qu'elle soit romane, gothique ou moderne, cette maison habitée sera plus accueillante pour les visiteurs et les fidèles si une belle composition florale en décore l'entrée ! Bien sûr c'est d'abord le Christ qui accueille, mais dans toute son humanité.

Beaucoup de personnes entrent dans nos églises et pour certaines, c'est peut être la première fois. Mais une fois la porte franchie, quel qu'il soit, le visiteur se sentira **« accueilli »** par la présence d'une composition florale

Dans notre église de Caudan, le bouquet d'accueil est toujours réalisé avec soin ; notre ambition est simplement de signifier que cette Eglise est vivante. Pour nous, il doit être l'expression de la nature qui nous entoure. Nous privilégions pour le réaliser les fleurs et feuillages de nos jardins, de nos talus, de nos forêts. Il doit être le lien entre le dehors et le dedans : si les mimosas, les hortensias ou les camélias explosent dans notre belle campagne, nous aimerons que notre église vous accueille de cette générosité.

Si pour fleurir l'espace liturgique - autel, ambon, croix, cierge pascal - une expérience du fleurissement liturgique est recommandée car la composition doit être « signe parmi les signes » en liturgie, l'accueil lui, demande simplement des mains habiles qui sauront harmoniser feuillages et fleurs dans une belle coupe, dans un vase, sur une table.

Pour fleurir l'accueil, restons simples, pas de compositions sophistiquées, mais une composition rayonnante qui semble dire à chacun : *« Bonjour ! N'aie pas peur ! Je suis heureuse que tu entres ici, vois c'est le printemps, j'y ai mis du jaune et du blanc j'en ai à profusion en cette saison. Puis l'été arrivant je ferai place aux fleurs plus solides et durables, plus colorées aussi : pivoines, roses, glaïeuls, ou même un simple bouquet de fleurs des champs. En automne de magnifiques feuillages prendront place dans un chatoiement de jaunes, d'orangés, de cuivre, puis l'hiver les résineux les remplaceront, même le houx piquant au si beau feuillage vernissé accompagné de boules d'un rouge audacieux ».*

Oui, « **Fleurir l'accueil a son importance** » c'est un sourire pour celui qui entre et une invitation à aller au-delà ! Mais seul le Seigneur décidera.

Notre équipe de fleurissement de Caudan est bien aidée dans ces recherches de végétaux par Madame Jagourel, qui nous donne accès à son merveilleux jardin. Merci Madame, merci encore.

Certain d'entre vous désirent peut-être faire entrer certaine floraison dans notre église, ou venir fleurir pour la communauté ; alors rejoignez-nous en contactant simplement le presbytère.

Véronique LAUMAILLE - Inspiré d'un article de Christiane Chaylard sur *Liturgie catholique*

LES CHRÉTIENS, UNE MINORITÉ RELIGIEUSE EN DANGER ?

Pouvons-nous nous taire face aux souffrances de nos frères chrétiens du Moyen-Orient... et d'ailleurs ?

Reprenons quelques faits qui illustrent **le martyre des Églises Chrétiennes du Moyen-Orient** pour mieux comprendre comment ces Églises sont réduites de force à des communautés ethniques en voie de disparition.

- Je vous avais déjà alerté sur la situation dramatique des chrétiens en Palestine. Certes il y a une amélioration puisque le soir de Noël Bethléem était en fête. La ville ne compte plus que 10 % de chrétiens tous rites confondus, ce qui signifie que bon nombre ont quitté ce territoire...
- Le 3 juin 2010, Mgr. Padovese, ancien président de la conférence épiscopale turque et vicaire apostolique d'Anatolie est assassiné par son chauffeur.
- Le 31 octobre 2010, le carnage qui a eu lieu dans la cathédrale syrienne de Bagdad avec 58 morts dont 2 prêtres, et 67 blessés dont 1 prêtre devrait nous interpeller.
- Il faut dire que les dernières nouvelles de Bagdad sont alarmantes : le 30 décembre au soir, deux chrétiens ont été tués et 16 autres blessés dans dix attentats contre des maisons de chrétiens. "*Même dans nos propres maisons nous ne sommes plus en sécurité*" dit un blessé.
- Dans la nuit de la Saint Sylvestre, un sanglant attentat contre une église chrétienne - copte à Alexandrie en Égypte a fait 21 morts et 79 blessés.

Mais n'allez pas croire que cette violence à l'égard des chrétiens n'existe qu'au Moyen-Orient.

- ***En Inde*** : les attaques anti chrétiennes se multiplient au Karnataka annoncent "*Église d'Asie*", l'agence de communication des Missions étrangères de Paris. En Orissa, une province isolée de l'Inde où le zèle des missionnaires en faveur des intouchables est perçu comme agressif, on dénombre officiellement 11 morts et 25 églises incendiées.
- Le 7 novembre, pour la 1ère fois, un tribunal ***pakistanais*** a condamné à mort pour blasphème une mère de 2 enfants parce que "**catholique**" elle menaçait l'ordre établi.
- Vendredi soir (31 décembre) des attaques ont ciblé des fidèles chrétiens faisant au moins 38 morts dans la ville de Jos au ***Nigéria*** et 6 blessés sur l'île de Jolo aux ***Philippines***.

A **CAUDAN** *comment pouvons -nous manifester notre solidarité* envers ces minorités chrétiennes ?

Nous le devinons : la première chose que nous pouvons et devons faire est de *prier*

Dans son homélie du 25 décembre, le pape Benoit XVI nous guide dans notre prière : « *Seigneur, … nous Te rendons grâce pour ta bonté mais nous Te prions encore : montre Ta puissance. Établis dans le monde la domination de La Vérité, de ton Amour - le royaume de la justice, de l'amour et de la paix.* »

Mais nous pouvons aussi *agir concrètement* : en soutenant les associations ci-dessous :

Aide à l'Église en Détresse (A.E.D.) ..... 29, rue du Louvre .....78 750 - MAREIL- MARLY

L'Œuvre d'Orient ..... 20, rue du Regard ..... 75 006 - PARIS
La seule association française entièrement consacrée à l'aide aux chrétiens d'Orient

Missions Étrangères de Paris (les M.E.P.) ..... 128, rue du Bac ..... 75 007 - PARIS
Institut missionnaire au service des Églises d'Asie et de l'Océan Indien
Je me permets de rappeler que notre coreligionnaire Yann Vagneux est prêtre dans cet institut **.**

Pax Christi ..... 5, rue Morère ..... 75 014 - PARIS
Mouvement catholique international pour la paix présidé par Mgr. Marc STENGER, évêque de Troyes,

Secours Catholique / Caritas France ..... 106, rue du Bac ..... 75 007 - PARIS

à Caudan le 4 janvier 2011, François TALDIR

LE SACREMENT DES MALADES

Le dimanche 12 décembre 18 paroissiens, dont 6 pensionnaires du foyer « Le Belvédère » ont reçu le sacrement des malades des mains du célébrant durant la messe de 10h30. Ce sacrement était autrefois appelé « l'extrême onction » réservé aux personnes en fin de vie… C'est aujourd'hui un sacrement pour les vivants, c'est un appel à vivre avec ses problèmes de santé, et une rencontre du Christ dans sa maladie.

Ce sacrement se déroule en deux étapes importantes : l'imposition des mains et l'onction avec l'huile des malades.

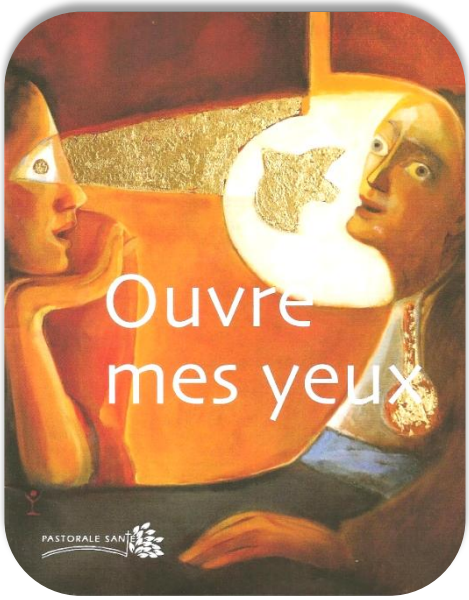

Cette cérémonie fut aussi une manière de rassembler notre communauté paroissiale en manifestant cette communion qui unit les jeunes et les plus anciens, les bien portants et ceux dont la santé commence à décliner. Ce dimanche là, justement, était celui de la liturgie de la parole, occasion de rassemblement des jeunes. Cette présence fut beaucoup appréciée des personnes qui ont reçu le sacrement : « Quelle joie aujourd'hui de voir tous ces jeunes qui nous entourent » nous ont dit plusieurs, « nous avons accompli un bel acte de foi » nous a dit un autre ; une mère de famille nous a avoué avoir conduit ses enfants à l'église ce dimanche là pour qu'ils aient l'occasion d'assister à ce sacrement, peu fréquent il est vrai… bilan positif donc.

Le dimanche 13 février a lieu la Journée Mondiale de la Santé.

Notre paroisse en fera son thème liturgique à la messe de 10h30.

Pour l'équipe des visiteurs, Jacques Pencréach

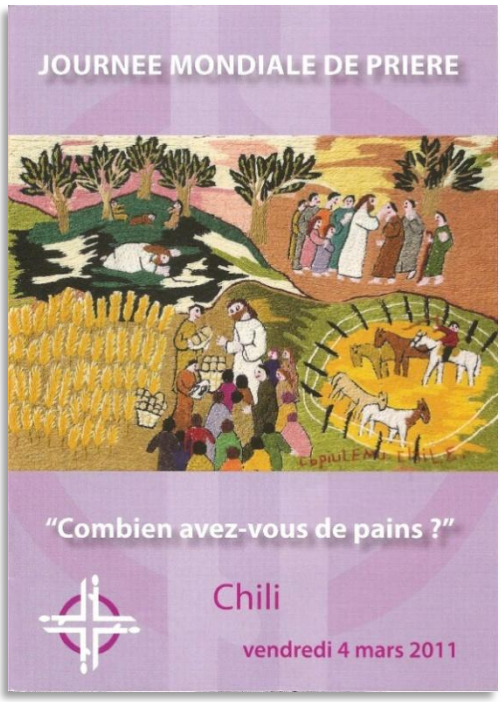

Journée Mondiale de Prière

" Combien avez-vous de pains ? " c'est le thème choisi par les femmes du Chili organisatrices de la Journée Mondiale de Prière Œcuménique du vendredi 4 mars 2011.

Une célébration ouverte à tous aura lieu le vendredi 4 mars à 20h30

au temple de l'Église Réformée, bd de l'Eau Courante à Lorient.

En y participant nous manifesterons notre soutien dans l'amour du Christ à nos sœurs du Chili.

Gilberte Morice

LA CONSTITUTION DOGMATIQUE "DEI VERBUM"

En référence au projet diocésain lancé à la Pentecôte 2009 pour les années 2009- 2014 et explicité par notre évêque dans une lettre pastorale, la communauté paroissiale de Caudan a réfléchi le 22 janvier 2011 sur l'accueil que notre Église locale vivait et quels objectifs elle se proposait de retenir pour améliorer cet accueil.

Une proposition simultanée de notre évêque nous invitait à découvrir un de textes majeurs du Concile Vatican II : la constitution dogmatique "Dei Verbum" / "la parole de Dieu."
Durant le Carême qui débutera le 9 mars 2011 nous vous proposerons en journée et en soirée des échanges sur ce texte. Pour l'appréhender quelque peu, je me propose de vous en donner l'ossature; elle pourra vous servir de clé pour y cheminer. Mon objectif est donc de vous donner la trame du texte et non de résumer son contenu. Durant les réunions de Carême, vous pourrez vous en approprier le fond.

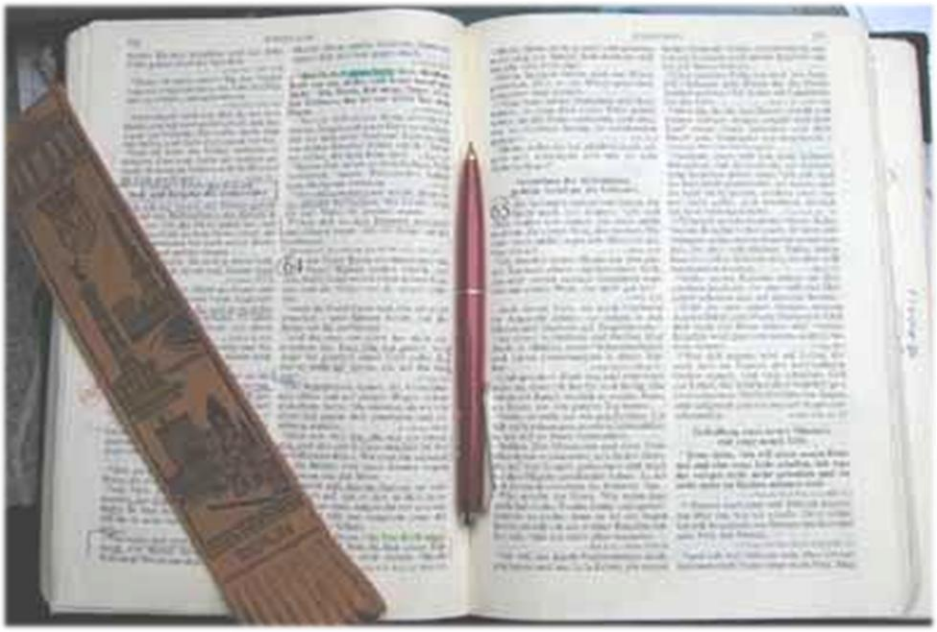

Le concile Vatican II se clôt en décembre 1965 sous le pontificat de Paul VI... Il y a déjà 45 ans ! Et le 8 décembre est voté, avec de vives tensions et des réticences par les 2263 pères conciliaires, un texte référence pour manifester une volonté d'adapter notre Église aux temps présents "DEI VERBUM" / "LA PAROLE DE DIEU".

Ce texte redonne toute sa place aux Écritures (Ancien et Nouveau Testaments) dans l'Église. Secouer la poussière, créée par des habitudes ou des coutumes parfois séculaires, a permis, entre autres, de favoriser la collaboration des catholiques avec les autres religions chrétiennes. C'est ainsi qu'est née la traduction œcuménique de La Bible, la T.O.B. Cette ouverture a permis aux catholiques de se saisir clairement, dans un langage adapté, du dialogue que Dieu veut avoir avec les hommes ("Le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous") et de s'approprier l'annonce de la Bonne Nouvelle instillée par les prophètes, réalisée en Jésus- Christ et témoignée par les Apôtres et leurs successeurs, encore annoncée par et en l'Église.

Cette constitution dogmatique comprend **6 chapitres organisés en 26 articles ou décrets** :

- **Chapitre I : "La révélation elle-même"** (décrets 1 à 6)

Il a plu à Dieu de se révéler en personne et de faire connaître sa volonté. Dans cette révélation le Dieu invisible s'adresse aux hommes.

Après avoir parlé par les prophètes, Dieu a envoyé son fils qui par sa mort et sa résurrection confirme que Dieu est avec nous jusqu'à la fin des temps.
Certes cet accueil de La Révélation se fait dans la foi, grâce prévenante de Dieu et avec le secours du Saint Esprit, ce qui ne dispense pas de la raison, de la réflexion.

- **Chapitre II : "La transmission de la révélation"** (décrets 7 à 10)

D'abord par **les Évangiles**: Les Apôtres et leurs successeurs (les évêques), hérauts de l'Évangile, reçurent mission d'enseigner afin que soit gardée intacte et vivante cette Bonne Nouvelle d'un Dieu Père.
Ensuite par **"La Sainte Tradition" :** Elle comprend tout ce qui contribue à conduire avec droiture la vie du peuple de Dieu et en augmenter la foi. C'est par l'Église, ses pasteurs et leurs paroles ou leurs gestes, que Dieu introduit dans notre monde vérité et adhésion à une promesse de salut. "Que le monde croie en écoutant, espère en croyant, aime en espérant".

Rapports mutuels entre Tradition et Écriture. Toutes deux découlent de la même source: L'Écriture est la parole de Dieu consignée par écrit et la Tradition est la parole de Dieu confiée aux Apôtres et à leurs successeurs qui la gardent fidèlement, l'expliquent et la répandent. Les 2 révélations se complètent et doivent donc être prises en compte de la même façon.

Rapports de l'une et l'autre avec l'Église. Tradition et Écriture constituent le dépôt sacré de la Parole de Dieu à L'Église. Fort de cette parole, le peuple des croyants nourris par les sacrements et la prière persévère dans l'annonce de la Bonne Nouvelle du Salut par exemple par l'exercice de la charité.
La charge d'interpréter la parole divine est confiée au seul Magistère* au service de la Parole et en vue de la transmettre avec un total souci de vérité.
Tradition, Écriture et Magistère sont donc liés pour révéler l'Amour et la Miséricorde d'un Dieu Père. Ils contribuent indistinctement à faire exister le dessein de Dieu dans l'humanité et son histoire.

- **Chapitre III : "L'inspiration divine de la Sainte Écriture et son interprétation"** (décrets 11 à 13)

Inspiration et vérité de la Sainte Écriture. La vérité divine est révélée avec l'inspiration de l'Esprit Saint tant dans l'Ancien Testament que le nouveau Testament. Et l'Église a le devoir de la transmettre ce qui induit qu'elle s'appuie sur ces écrits pour "réfuter, redresser, former à la justice", et enseigner.

Comment interpréter les Saintes Écritures?
Puisque Dieu a parlé aux hommes de tous les temps par des hommes il convient de vérifier la conformité des écrits et celui du message divin. Il est donc nécessaire de situer ces écrits dans leur contexte, de les placer dans leur temps et l'état de leurs cultures. Quelle part faire entre la pensée de l'écrivain et la vérité du message divin? Cette analyse, l'interprétation relève du jugement des exégètes, de l'Église eu égard à la Tradition de son histoire.

La condescendance de Dieu.
"Les paroles de Dieu sont la manifestation de la bienveillance d'un père soucieux d'adapter son langage à celui de ses enfants". (Nous avons là une invitation à dire merci à ce Dieu qui nous parle avec sollicitude.)

(… à suivre)

À Caudan le 24 décembre 2010, François TALDIR

Fêtes de la foi

29 mai 2011 : Première communion
2 juin 2011 : Profession de foi
12 juin 2011 : Confirmation
19 juin 2011 : Remise du Notre Père

Dates à retenir

- **Samedi 12 février : Temps fort préparation 1ère communion des CE2, 10h à 14h**
- **Dimanche 13 février : Liturgie de la parole et éveil à la foi, à l'église à 10h20**
- **Samedi 19 février : Temps fort CM2 à Locmiquélic**
- **Samedi 26 février : Temps fort des Confirmands, au grand chêne à Caudan**

Marche des Professions de foi le15 Janvier 2011

Avec qui je vais faire Route?

Il est important que le jeune sache qu'il n'est pas tout seul à marcher sur la route de la foi, même si le chemin est parfois rocailleux.

A travers cette marche, nous avons découvert un symbole "une fleur" avec une enveloppe et des questions.

Chaque jeune devait repérer sa couleur et retrouver l'enveloppe pour poursuivre sa route.

Comment imaginez-vous la vie d'un jeune chrétien aujourd'hui?

Pour accompagner les jeunes, 3 adultes (Françoise, Ghislaine et Murielle) ; chacune avait une fleur de couleur différente pour représenter son équipe.

Après la marche, nous nous sommes retrouvés à la crypte, pour partager ce qui était « très important, important ou peu important » dans leur vie de jeune chrétien et chaque groupe expliquait ses choix. Le Père Jo a répondu aux questions des jeunes.

Le grand air, nous ayant donné un grand appétit, nous avons partagé la galette des rois.

Avant de nous séparer, nous avons fait un temps de prière.

L'équipe de profession de foi

1er Temps fort des enfants de CE1 le 15 janvier 2011

22 enfants ont été accueillis en Église le 1er dimanche de l'Avent. Ces enfants de CE1 se préparent au sacrement de l'eucharistie, qu'ils recevront en 2012, et 4 d'entre eux se préparent également au baptême, et recevront ce sacrement à Pâques 2012.

Le 1er dimanche de l'Avent, les enfants accompagnés de leurs parents et « Aînés dans la foi », ont réalisé un panneau sur le temps de l'accueil. Ce 1er temps de la messe a été repris pour le temps fort auquel ils ont participé le samedi 15 janvier à la crypte. Les enfants se sont retrouvés à 10h, et nous avons tous chanté « Ecclésia, Église en fête », en expliquant aux enfants que nous formions nous aussi une Église ce matin là en nous réunissant pour parler de Dieu. Puis nous nous sommes divisés en petits groupes afin de tourner dans **4 ateliers**, tenus par des parents et accompagnateurs :

1. **Signe de la croix** : les enfants on réalisé une croix en bois et pour faire le lien entre l'eau et le signe de la croix, ils ont joué à un Memory sur des différences et ressemblances.
2. **Les mots du temps de l'accueil** : les enfants ont cherché à retrouver les mots et phrases dites par le prêtre et la communauté pendant le temps de l'accueil, grâce à des petits jeux codés dans leur livret.
3. **Gloire à Dieu** : en s'aidant du chant de Noël « Les anges dans nos campagnes » et du puzzle à réaliser, les enfants ont appris le sens de cet hymne de louange.
4. **Visionnage d'une séquence vidéo** montrant le 1er temps d'une messe, où les enfants ont pu retrouver des paroles et des gestes familiers.

Au cours du passage dans les ateliers, des autocollants étaient collés dans le livret que les enfants ont emporté chez eux. La rencontre s'est écoulée trop rapidement mais nous allons tous nous retrouver pour un 2ème temps fort où nous « découvrirons » le temps de la Parole, le samedi 9 avril prochain.

Merci aux enfants et aux parents pour leur présence. Et un grand merci aux accompagnateurs qui ont pris en charge les ateliers, Denise, Magalie, Marie-Pierre, Murielle, Stéphanie et Stéphanie.

Nathalie

Calendrier 2011 des rencontres des clubs ACE

au presbytère le samedi de 14h à 16h :

- *5 février*
- *19 février*
- *2 avril*

- **Samedi 26 février : Interclubs** Caudan-Hennebont-Lanester
- **Samedi 19 mars : Rencontre des délégués** de clubs et formation des responsables et accompagnateurs à Vannes

Rencontre des délégués de club ACE et formation des responsables et accompagnateurs

Une trentaine d'enfants et autant d'adultes (responsables et accompagnateurs) ont répondu présent à la rencontre des délégués de club le samedi 11 décembre à l'église du Guiriel à Hennebont. La rencontre a débuté par le partage du pique-nique à partir de midi.

À 13h15, nous avons chanté puis regardé un sketch de Florence Forestie : ***« J'aime pas les garçons », «J'aime pas les filles ! »*** très en rapport avec notre thème d'année « T'es pas comme moi et alors ! Filles/garçons ! »

Geneviève, responsable au niveau national, est venue nous parler de la prochaine rencontre nationale de délégués pour choisir un thème d'année pour l'an prochain parmi ceux là :

- **Toi + Moi = Nous**
- **Confiance, laissez-nous grandir.**
- **Nos paroles, c'est nous.**

Les délégués se sont ensuite retrouvés pour écouter les témoignages de 2 femmes-gendarme et d'une directrice d'école, venues parler de leur métier. Toujours en rapport avec le thème d'année, quelques Triolos et Top'ados sont allés réaliser un micro trottoir sur un parking, accompagnés de Michel Audran, curé d'Hennebont.

Questions :

1. Avez-vous été élevé en école mixte ou séparée ?
2. Pensez-vous que les filles et les garçons ont les mêmes chances de réussite à l'école ?
3. Est-ce que vous croyez que tous les métiers peuvent être faits par des filles et des garçons ?
4. Sinon, quels sont les métiers réservés aux filles et aux garçons ?

Pendant ce temps, les adultes, responsables de club et accompagnateurs, ont écouté puis échangé avec M. Soubigou sur les relations « filles-garçons » à différents âges.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour le temps de prière et le goûter. Un cahier de club a été remis à chaque délégué, ainsi qu'une bougie.

Un défi est lancé à chaque club pour la prochaine rencontre de délégués : ils doivent faire des marionnettes (une fille et un garçon), écrire un sketch sur ce qu'on veut vivre en club, comment on voit la vie des filles et des garçons et on le présentera à la prochaine réunion des délégués soit en jouant le sketch, soit en le présentant aux autres, soit en l'ayant filmé au préalable, soit en ayant fait une BD…

À 17h, après avoir rechanté le chant d'année **« Trouver tout ce qui nous rassemble »**, nous nous sommes quittés.

Françoise et Nathalie

MOUVEMENT PAROISSIAL

Elles nous ont quittés pour la maison du Père :

30 décembre 2010 **Jeannette PENVERNE**, veuve de Louis PETRO, 77 ans

5 janvier 2011 **Jeanne-Marguerite GRAIGNIC**, veuve de Louis GOURVEN, 90 ans

AGENDA PAROISSIAL

Horaire des messes :

Samedi à 18h30

Dimanche à 10h30

Permanence d'accueil :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :

Le matin de 10h à 11h30

Lundi, mardi : **l'après midi** de 16h30 à 18h

Presbytère de Caudan : 2, rue de la Libération - **Tél.** : 02 97 05 71 24

Email : paroissecaudan@gmail.com

DATES À RETENIR

Dimanche 6 février ..... 16h00 : ..... Concert à l'Eglise « **Vents de la mer** »

Vendredi 25 février..... 18h30 : ..... Préparation au baptême au presbytère

Vendredi 4 mars..... 20h30 : ..... « **J**ournée **M**ondiale de **P**rière » au Temple de l'Église Réformée, boulevard de l'Eau Courante à LORIENT.

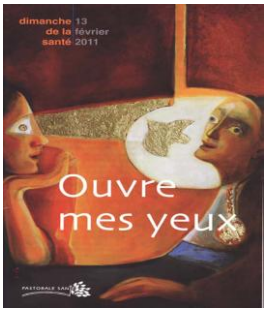

Le **Dimanche de la Santé** est désormais célébré dans presque tous les diocèses. En 2011 il aura lieu le **dimanche 13 février**, date la plus proche du 11 février qui est la journée mondiale des malades.

Il s'agit d'une célébration qui, le même dimanche, dans les paroisses, les hôpitaux et cliniques, les maisons de retraite et à travers tous les diocèses permet à l'assemblée des chrétiens d'être sensibilisée aux problèmes de la santé et de prier en lien avec la journée mondiale des malades décidée par Jean Paul II en 1992.

Rappel : Si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain bulletin, merci de le déposer au presbytère ou de l'adresser par mail à l'équipe de rédaction **impérativement avant le mercredi 9 février 2011**, en précisant "pour le bulletin". Passé ce délai votre article ne paraîtra que le mois suivant. Pour le bulletin suivant, les articles seront à remettre avant le **mercredi 9 mars 2011**.
N'oubliez pas de signer votre article… Le comité de rédaction du bulletin se réserve le droit à la parution.